

# La lettre aux



# Adhérents

## Édito

par Denis Leguay, Président de Santé Mentale France

### Sommaire :

- Édito : 1
- Présentation de l'équipe du siège : 2
- Comment mettre en œuvre le développement stratégique de la Fédération ? : 3
- Les nouvelles de la Fédération : 6
- Dans les régions : 6
- Événements à venir... : 7
- Infos diverses : 7

### Nous contacter :

Santé Mentale France  
11, rue Navarin  
75009 Paris  
01 45 96 06 36  
contact@santementalefrance.fr  
www.santementalefrance.fr

Chers amis, chers adhérents,

Tout d'abord, j'espère sincèrement qu'en cette période inédite et compliquée, vous allez bien, ainsi que vos proches, et que vous trouvez les moyens d'adapter et d'inventer les manières de poursuivre au mieux vos activités.

Ce contexte ajoute de la difficulté et de la complexité aux activités de la fédération et de chacun d'entre vous. Paradoxalement, il ne doit pas ralentir notre volonté d'aller de l'avant, mais au contraire, rend plus urgentes encore les évolutions que nous souhaitons.

Comme vous le savez, depuis bientôt 2 ans, la fédération Santé Mentale France a pris **l'option d'un développement stratégique**. Pour ce faire, elle s'est dotée d'une nouvelle gouvernance, et vient de recruter un délégué général, pour se donner les moyens de mettre en œuvre cette nouvelle étape.

Il n'y a pas de fédération sans adhérents mobilisés et engagés. Aussi nous nous dotons d'un nouvel outil de communication entre Santé Mentale France et vous. Vous avez donc en main la première « Lettre aux adhérents », qui évoluera et qui sera prochainement complétée par d'autres outils de communication.

Pour cette nouvelle phase et pour remplir ses missions, la fédération a besoin de vous. A ce titre, je vous remercie de **prêter une attention toute particulière à la partie III de cette lettre** : une démarche de consultation auprès des adhérents y est présentée. Je compte sur vous pour alimenter notre nouveau délégué général et échanger avec lui.

**Ensemble**, nous pourrons réussir à faire que Santé Mentale France remplisse pleinement sa mission : **FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UN ENJEU CITOYEN!**

Merci de votre participation à ce projet !

# Présentation de l'équipe du siège

Le siège compte aujourd'hui 2 salariés :

## Jean-Philippe Cavroy :

Arrivé début Septembre 2020 au poste de **Délégué Général de Santé Mentale France**, Jean-Philippe a travaillé pendant 8 ans, jusqu'en Septembre 2020, pour l'association Clubhouse France.

Il a été **directeur du Clubhouse Paris** qui accompagne dans leur réinsertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un trouble psychique. L'association s'inspire des modèles de réhabilitation psychosociale et de rétablissement, et s'appuie sur l'autonomisation, la cogestion, la solidarité entre pairs et l'ouverture sur l'extérieur. Il a œuvré pour un travail en réseau avec les différentes parties prenantes au service des « membres » du Clubhouse, notamment les professionnels de la santé, les structures sociales et médico-sociales, et les entreprises en particulier.

A son départ, le Clubhouse Paris accompagnait 380 membres, dont 30% sont en réinsertion professionnelle, avec environ 80% en milieu ordinaire.

Auparavant, Jean-Philippe a travaillé **20 ans en entreprise**, puis près de 5 ans dans le développement du commerce équitable, pour **l'ONG Max Havelaar France**.

A la fédération Santé Mentale France, **sa feuille de route comporte 5 points principaux :**

- S'approprier les fondamentaux et la culture de la fédération et de ses membres
- Développer les sources de financements pour permettre le fonctionnement et le développement de Santé Mentale France
- Développer les liens et l'animation avec les coordinations régionales
- Définir et mettre en place un plan de communication interne et externe
- Optimiser l'organisation interne

Il reporte au Conseil d'Administration et au Bureau, et au Président en particulier.

## Malika Kaabèche :

Malika travaille au sein de la Fédération depuis 24 ans.

Elle occupe le poste d'Adjointe de direction.

**Ses principales fonctions sont l'organisation, la coordination, l'optimisation et la supervision des activités de la Fédération :**

- Gestion, suivi administratif des dossiers techniques.
- Organisation selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes.
- Mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration concernant le développement de la Fédération dans le respect du projet associatif.

### Gestion de l'association :

- Soutien à la préparation des réunions d'instance avec le Délégué Général et le Président.
- Mise en place des décisions du conseil d'administration.
- Gestion comptable et budgétaire en concertation avec la Trésorière.

### Gestion des activités :

- Coordination des activités.
- Préparation et suivi des projets de formation continue.
- Veille et développement de nouvelles activités.
- Communication avec les interlocuteurs internes et externes et l'animation des relations avec les adhérents, les coordinations régionales et les partenaires extérieurs.

## Les contacter :

**Jean-Philippe Cavroy** : [jp.cavroy@santementalefrance.fr](mailto:jp.cavroy@santementalefrance.fr)

**Malika Kaabèche** : [m.kaabeche@santementalefrance.fr](mailto:m.kaabeche@santementalefrance.fr)



# Comment mettre en œuvre le développement stratégique de la Fédération

par Jean-Philippe Cavroy, Délégué Général

A mon arrivée au poste de Délégué Général, début septembre 2020, mes premières priorités ont été de faire connaissance progressivement avec la structure, avec les personnes qui la composent et qui la gouvernent, d'assimiler certains fondamentaux, et de s'occuper des dossiers urgents (recherche de nouveaux locaux pour le siège, bouclage de l'année 2020, financements courants et futurs, chantiers urgents, préparation de 2021, etc.).

**J'ai bien en tête que le rôle de Santé Mentale France, comme toutes les fédérations, est de :**

- 1) Porter et défendre une cause et des intérêts communs, auprès des pouvoirs publics, des institutions diverses et de tous les partenaires de la fédération
- 2) Animer un réseau, le faire vivre, solliciter les contributions, faire circuler les informations, et encourager les échanges de pratiques
- 3) Développer des projets et mutualiser des outils et des services pour le bénéfice de tous

Nous allons donc veiller à faire en sorte que SMF remplisse ce rôle qu'une fédération doit remplir.

À Santé Mentale France, nous ne partons pas de rien. Il existe un projet stratégique, validé en 2019, qu'il nous faut nous approprier, et qui sera notre point de départ.

Vous trouverez ci-après une synthèse de 2 pages reprenant les éléments clés de ce travail et en particulier les 5 grandes missions de SMF. Il est maintenant temps, ensemble, de mettre en œuvre concrètement et opérationnellement cette feuille de route stratégique pour permettre à la fédération de remplir ses missions.

Pour avancer, je vais mettre en place une consultation par un questionnaire écrit, complété par quelques échanges oraux avec vous. L'idée est de rassembler vos avis, vos priorités et vos propositions, ainsi que vos disponibilités pour participer aux missions.

## Les prochaines étapes pour construire ce plan de travail opérationnel :

D'ici début janvier 2021 : tester auprès d'environ une dizaine d'entre vous le questionnaire.

Courant janvier 2021 : envoyer à tous les adhérents le questionnaire final. La participation de tous à ce sondage sera alors très importante afin que nous ayons le maximum de contributions pour fin janvier au plus tard.

Pour fin février 2021 : définir un plan d'action au niveau national, avec une vision claire et partagée des projets, actions et services à mettre en œuvre en priorité pour remplir au mieux les 5 grandes missions de SMF.

**Je vous remercie par avance POUR VOTRE PARTICIPATION ESSENTIELLE À CETTE CONSULTATION, et me tiens à votre écoute pour toute information complémentaire.**



# Synthèse du Projet Stratégique de Santé Mentale France

## La vision de la Fédération :

### Faire de la santé mentale un enjeu citoyen

pour que toutes les personnes disposent des meilleures conditions pour améliorer leur état de santé mentale.

- Notre engagement :**
- Soutenir et promouvoir en toutes circonstances la santé mentale de tous
  - Faciliter les choix des citoyens en faveur de leur santé

- Notre ambition :**
- Promouvoir les actions de toute organisation ou personne qui prend en compte les questions relatives à la santé mentale
  - Promouvoir la meilleure qualité de vie possible des personnes concernées par des troubles psychiques

- Notre vocation :**
- Fédérer et représenter toutes les parties prenantes de la santé mentale, des champs social, médico-social, sanitaire et de la société civile

- Nos bénéficiaires :**
- Directs : les adhérents, leurs professionnels et bénévoles.
  - Indirects : toute personne physique ou morale qui s'intéresse ou qui est concernée par la santé mentale : écoles, entreprises, services publics, médias, institutions publiques, associations... et le grand public.
  - Finaux : personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage

- Nos valeurs :**
- Au cœur de notre éthique, partagée avec nos adhérents : le concept de rétablissement des personnes, et le respect des valeurs humanistes et citoyennes
- Valeurs défendues pour les personnes vivant avec des troubles psychiques
    - o Dignité
    - o Solidarité
    - o Citoyenneté
    - o Non-discrimination
    - o Confidentialité
  - Valeurs portées vis-à-vis des adhérents
    - o Respect
    - o Collégialité

Nos missions :

<b><u>Les 5 grandes missions de SMF</u></b>		<b><u>Axes principaux des missions</u></b>
1	<b>Promouvoir la prévention et les interventions précoces en santé mentale à tous les âges</b>	Agir auprès des pouvoirs publics pour qu'il y ait des moyens
		Soutenir et mener des actions concrètes de prévention, notamment PSSM, et la prévention primaire.
2	<b>Agir pour la meilleure qualité de vie possible des personnes vivant avec des troubles psychiques</b>	Soutenir ceux qui développent des pratiques de réhabilitation et de rétablissement
		Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle, l'entraide, les dispositifs de transition, au plus près des personnes
		Encourager toute action favorisant les parcours fluides et concertés avec des A/R possibles
		Militer pour un égal accès à des soins et un accompagnement de qualité
		Proposer des formations, notamment sur l'accès aux droits et le pouvoir d'agir
		Devenir un interlocuteur reconnu, incontournable et consulté régulièrement par les Pouvoirs Publics, siégeant dans les instances et produisant un plaidoyer
		Lutter contre la stigmatisation, soutenir et participer aux actions visant à faire changer les regards
3	<b>Favoriser les coopérations dans les territoires</b>	Favoriser les coopérations dans les territoires sans prépondérance d'un secteur par rapport à un autre, notamment à travers le développement des coordinations régionales
		Encourager les adhérents à développer des services de dispositifs de soin et d'accompagnement en vue d'un maillage territorial
		Nouer des partenariats au plan national, pour favoriser les coopérations sur le terrain
		Se faire le relais des bonnes pratiques de coopération
4	<b>Soutenir et encourager l'innovation et la recherche</b>	Encourager l'innovation et favoriser la diffusion des pratiques innovantes à travers supports et événements
		S'appuyer sur le travail de veille du conseil scientifique, qui repère les travaux de recherche à suivre et encourager
		Plaider pour une augmentation des moyens dédiés à la recherche en SM
5	<b>Capitaliser, transmettre et partager les savoirs et les pratiques sur la santé mentale</b>	Rassembler les savoirs et pratiques sur la SM (expérientiels, professionnels, institutionnels, politiques, académiques, scientifiques)
		Diffuser ces savoirs et pratiques, à travers notamment de la revue PSM, le site et les formations - et une communication interne et externe optimisée
		Être un lieu de réflexion et de partages de pratiques, particulièrement à travers des événements dédiés aux professionnels, au national ou en région

# Les nouvelles de la Fédération

## Assemblée Générale du 10 septembre 2020

Le 10 Septembre dernier s'est tenue notre AG annuelle, ainsi qu'une AG de modification des statuts. A cette occasion, ont été votés des nouveaux statuts pour Santé Mentale France, qui sont en cours de validation auprès du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'État. Nous en reparlerons prochainement, une fois ces validations confirmées.

## Point sur les représentations de SMF dans les instances

A partir de la prochaine lettre, nous présenterons dans cette rubrique un point tournant sur certaines représentations de Santé Mentale France dans des instances et groupes de travail, afin de vous informer de leur avancement.

## Revue « Pratiques en Santé Mentale » : appel à contribution !

La revue de la fédération prépare chacun de ses numéros avec la participation des régions et des adhérents qui souhaitent apporter une contribution pour bien refléter l'actualité de leurs pratiques.

Un numéro sur les HOPITAUX DE JOUR est actuellement en chantier : MERCI à ceux qui le souhaitent de signaler leur intention d'y participer dès que possible, et de proposer leur article d'ici le 15 février 2021.

Vous trouverez l'argument de ce numéro avec le lien ci-dessous :

[https://santementalefrance.fr/media/documents/2020/12/Revue\\_PSM\\_Argument\\_Theme\\_N\\_Printemps\\_2021\\_.pdf](https://santementalefrance.fr/media/documents/2020/12/Revue_PSM_Argument_Theme_N_Printemps_2021_.pdf)

## Développement des « PSSM » – Premiers Secours en Santé Mentale

Les formations PSSM sont un formidable outil de sensibilisation et de déstigmatisation sur les troubles psychiques. C'est aussi un levier pour prendre contact et tisser des liens avec toutes les parties prenantes sur les territoires.

La crise sanitaire a bien-sûr freiné le développement de PSSM en 2020. Néanmoins, des sessions ont pu se tenir, y compris sur le dernier trimestre.

La demande est de plus en plus importante, et nous avons toutes les semaines des nouveaux contacts et demandes de formation pour 2021 !

➤ Santé Mentale France souhaite donc mieux répondre aux demandes, en préparant une solution de plateforme administrative et une animation renforcée des formateurs, que nous proposerons très bientôt aux coordinations régionales. A suivre très prochainement...

# Dans les régions

Le 5 novembre dernier, la coordination SMF Auvergne-Rhône-Alpes a organisé en partenariat avec la Fédération Addictions une conférence en distanciel sur le thème « Addictions et Troubles Psychiatriques ».

Vous pouvez regarder la vidéo du webinar avec le lien ci-dessous :

[https://www.youtube.com/watch?v=KBY7g\\_da3w4](https://www.youtube.com/watch?v=KBY7g_da3w4)

### AVIS :

**N'hésitez pas à nous indiquer les événements que vous organisez dans les coordinations régionales, afin que nous puissions les partager avec tous les adhérents de la fédération**

**Merci !**



# Événements à venir...

## Campagne d'adhésions 2021

Comme le dit Denis Leguay dans son édito : « il n'y a pas de fédération sans adhérents mobilisés et engagés ». Cela commence par le renouvellement de la cotisation annuelle !

Aussi, dès la semaine prochaine, nous allons lancer un appel au renouvellement des cotisations pour l'année 2021.

**Nous souhaitons également, avec l'aide des coordinations régionales, fédérer en 2021 de nouveaux adhérents pour qu'ils nous rejoignent et renforcent les « forces vives » de la fédération. Merci d'avance à chacun !**

### A NOTER

**Le Congrès Reh@b – SMF est prévu pour les 2, 3 et 4 Juin 2021  
A réserver dès maintenant dans vos agendas !**

## Infos diverses

### Baromètre de l'UNAFAM

Le 6 octobre dernier, à l'occasion de la journée nationale des aidants, l'Unafam a rendu public son premier baromètre qui montre la réalité du quotidien des proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Vous trouverez les résultats de cette enquête avec le lien suivant :

[https://santementalefrance.fr/media/documents/2020/12/CP\\_Barometre\\_Unafam.pdf](https://santementalefrance.fr/media/documents/2020/12/CP_Barometre_Unafam.pdf)

### Le Dr Olivier Canceil, vice-président de SMF nous informe :

Promouvoir les directives anticipées en psychiatrie grâce à « Mon GPS »

Développé dans le pôle Paris 12 (secteur 75G10/11) et le Psycom, le programme « Mon GPS » (Guide Prévention et Soins en santé mentale) permet de promouvoir, avec les personnes concernées, les directives anticipées en amont d'éventuelles périodes aiguës de la maladie. Il est parrainé par Santé Mentale France et l'UNAFAM.

Ce programme vient de recevoir le prix du Jury au Concours Droits des usagers de la santé - Édition 2020 du Ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi que le Label Droits des usagers de la santé 2020, décerné par l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

**En savoir plus**

### A lire

Un article de la revue Lien Social : « Parcours en santé mentale : le rétablissement, une doctrine », pour lequel a été interviewé notre président, Dr Denis Leguay. **Lire l'article**